

9.17 - Prélèvement de selles pour recherche de la toxine *Clostridium difficile*

BUTS

- Prélever des selles pour rechercher la présence de la toxine du *Clostridium difficile*

SIGNES ET SYMPTÔMES

- Diarrhées qui varient en intensité et odeur caractéristique de para-crésol (crottin de cheval)
- Leucocytose
- Syndrome systémique variable qui peut inclure fièvre, douleur abdominale diffuse, distension

INDICATIONS

- Après la 3^e selle liquide ou molle au cours d'une période de 24 heures

CONTRE-INDICATIONS

- Selles formées
- Traitement antibiotique pour *Clostridium difficile* en cours

MATÉRIEL

- Équipement de protection individuelle (ÉPI)
 - Blouse non stérile
 - Gants non stériles
- Cuillère jetable ou abaisse-langue
- Serviette de papier
- Contenant stérile (couvercle orange)
- Sac en plastique pour le transport
- Étiquette de prélèvement
- Lingette à l'eau de javel au besoin

PROCÉDURE

AVANT D'ENTRER DANS LA CHAMBRE :

- Procéder à l'hygiène des mains avec le gel hydroalcoolique
- Mettre l'équipement de protection individuelle (la blouse et les gants)

DANS LA CHAMBRE :

1. Procéder à la double identification du patient
2. Expliquer la procédure à l'utilisateur et obtenir son consentement
3. Utiliser le bassin de lit, un « chapeau » posé sur la toilette ou recueillir les selles dans la culotte d'incontinence
4. Ouvrir le contenant stérile
5. Recueillir suffisamment de selles liquides pour couvrir le fond du contenant (10 à 20 ml) à l'aide d'une cuillère jetable ou d'un abaisse-langue
6. Fermer hermétiquement le contenant après le dépôt du spécimen
7. Nettoyer l'extérieur du contenant s'il est souillé avec une lingette d'eau de javel

8. Identifier et déposer le prélèvement dans un sac en plastique pour le transport
9. Acheminer le spécimen au laboratoire le plus tôt possible par un préposé aux bénéficiaires (PAB)

Alerte : Le transport par pneumatique est interdit. Le spécimen ne doit pas demeurer à la température de la pièce plus de 30 minutes sinon la toxine ne pourra pas être détectée.

10. Procéder au lavage des mains avec eau et savon en sortant de la chambre. Le gel hydroalcoolique n'est pas efficace dans le cas d'une diarrhée à *Clostridium difficile*.

NOTES AU DOSSIER

- Inscrire la date de prélèvement
- Description des selles (liquides, molles ou glaireuses)
- Description des symptômes (ex. : douleur abdominale)

Révision DSI : Juin 2016

Équipe de la prévention et du contrôle des infections
Monitrices cliniques

Référence :

- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2014), *Protocole de la Surveillance des diarrhées à Clostridium difficile dans les centres hospitaliers du Québec*, 2014
- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA, *Infection à Clostridium Difficile : Les Lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections pour la gestion dans les établissements de soins actifs*, 2012
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Prévention et contrôle de la diarrhée nosocomiale associée au Clostridium difficile au Québec, Lignes directrices pour les établissements de soins*, 3e édition, 2005
- AQESSS, *Assistance à l'utilisateur pour le prélèvement de selles pour recherche de Clostridium difficile*, 2010